



18.06.2025 – 09:00 Uhr

Le CIPI invite à la prudence lors de grillades sur le balcon

Berne (ots) –

Organiser un barbecue sur le balcon ou la terrasse, c'est la promesse d'un moment agréable - qui n'est toutefois pas sans danger. Chaque année, des moments d'inattention lors de grillades sont à l'origine de nombreux incendies, dont certains avec de graves conséquences. Le CIPI fournit des conseils de sécurité à ce sujet et recommande d'opter pour un gril électrique pour votre balcon ou terrasse.

Tous les ans, de nombreux incendies sont causés par un manque d'attention lors de grillades sur un balcon ou une terrasse. Souvent en raison du manque de place, il arrive rapidement que les meubles de jardin, les journaux posés aux alentours ou la façade prennent feu à cause de la chaleur ou des étincelles. C'est pourquoi une prudence particulière est de mise : sur les balcons, les grils électriques représentent une bonne alternative aux grils à charbon ou au gaz.

Le CIPI recommande de veiller à ne pas laisser d'objets inflammables à proximité du gril et de s'assurer qu'un mètre de distance au moins les sépare de l'appareil. Il est également essentiel de toujours garder un oeil sur un gril chaud.

Règles de sécurité pour l'utilisation des grils à gaz

- Régulièrement vérifier l'étanchéité des tuyaux de gaz. Les enduire d'eau savonneuse : les bulles indiqueront les zones non étanches. Remplacer immédiatement les tuyaux poreux devenus perméables.
- Nettoyer régulièrement le gril pour éviter les feux de graisse.
- Toujours entreposer les bouteilles de gaz à l'extérieur, et jamais dans la cave.
- Ne jamais fumer à proximité du gril.

Règles de sécurité pour l'utilisation des grils à charbon

- Utiliser des cubes allume-feu, de la pâte combustible ou des cheminées d'allumage. Ne jamais recourir à des allume-feu liquides, comme l'alcool à brûler ou l'essence.
- N'utiliser que du bois non traité et bien sec.
- Laissez refroidir les cendres pendant au moins 48 heures. Les asperger d'eau avant de les jeter.

Pour plus de conseils de sécurité, rendez-vous sur bfb-cipi.ch/gril

Contact:

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI

Tél. +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch